

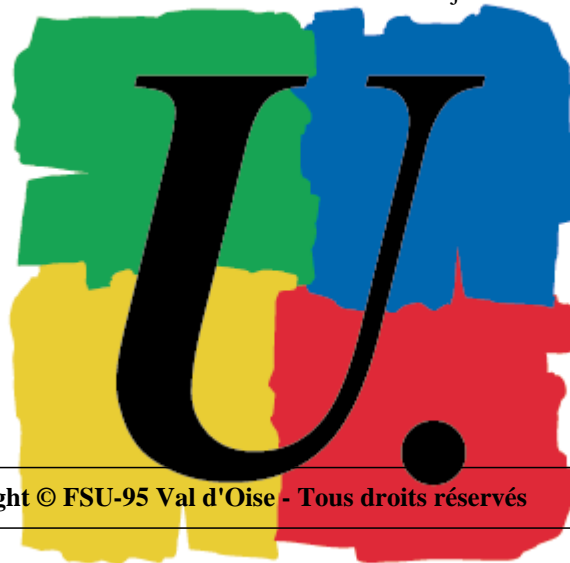


Extract of FSU-95 Val d'Oise

<http://fsu95.fsu.fr/communiqué-CGT-FSU-Solidaires-Respect-des-libertes-syndicales-a-l-inspection-du-travail>

communiqué CGT - FSU - Solidaires : Respect des libertés syndicales à l'inspection du travail !

Publication date: jeudi 7 décembre 2017



Copyright © FSU-95 Val d'Oise - Tous droits réservés

F.S.U.

Respect des libertés syndicales à l'inspection du travail !

Nos organisations syndicales alertent sur le respect des libertés syndicales dans les services de l'inspection du travail qui sont pourtant chargés de les faire respecter.

Le 14 novembre dernier, une Inspectrice du travail a été suspendue de ses fonctions pour « faute grave » par la direction du ministère du travail, jusqu'à la tenue d'une commission disciplinaire programmée le 14 décembre. Quelle est cette « faute grave » ? Interviewée par un journaliste lors d'une manifestation publique, elle a osé porter la parole du syndicat SUD-Travail Affaires Sociales en interpellant la ministre du travail Mme PENICAUD au sujet de la politique de suppression massive de postes au sein de son ministère, qui met son service public dans l'impossibilité de fonctionner. Peu de temps auparavant, deux autres agents du même ministère membres du syndicat CGT-TEFP avaient fait l'objet d'un blâme pour leur action de soutien aux travailleurs sans-papiers. Très récemment un quatrième a fait l'objet d'un rappel à l'ordre pour sa participation, toujours dans un cadre syndical, à une réunion publique critiquant la réforme actuelle du droit du travail.

C'est donc bien les droits syndicaux élémentaires et la liberté d'expression syndicale qui sont bafoués, c'est une attaque grave. Cette situation s'inscrit dans un contexte plus large de criminalisation des mouvements sociaux et vient ainsi s'ajouter à la liste déjà longue des injustices sociales et des attaques contre les droits des salariés.

Nos organisations exigent avec l'intersyndicale du ministère du travail l'arrêt immédiat des poursuites disciplinaires engagées et la réintégration de cette militante. Nous invitons à signer et relayer la pétition de soutien (<https://www.change.org/p/libert%C3%A9-d'expression-au-minist%C3%A8re-du-travail-et-ailleurs>) et appelons à participer massivement au rassemblement organisé le Jeudi 14 décembre à 14h devant la DRH du ministère du Travail, 14 avenue Duquesne, métro Ecole Militaire.

Paris, 7 décembre 2017